SAINT-HILAIRE

Bienvenue dans notre commune

BOCAGE BOURBONNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAIRIE
1 rue de la Poste
03440 SAINT-HILAIRE
04 70 66 50 78
commune-saint.hilaire@wanadoo.fr
www.saint-hilaire03.weebly.com
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h30
Mercredi : 8h30 - 12h30
et 13h30 - 16h30
Permanence élu : samedi : 9h - 12h

Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune ! Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.

DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

Roselyne FROMENTEAU
Maurine MARTIN
Secrétaires de mairie

Elodie PREVAULT
Animatrice du Lieu Unique d'Accueil
Communauté de Communes

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :

Olivier GUIOT
Maire

François ENOUX
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'accueil

VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ? Alors bienvenue les questions !
Contactez Lucie BOYER et Maud ROGER, animatrices du Relais Petite Enfance. Elles vous orienteront vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :
- information sur les modes de garde
- permanences administratives
- animations dans les communes

RELAIS PETITE ENFANCE SERVICE ITINÉRANT
(nouveau nom du Relais d'Assistants Maternels du Bocage)
06 61 34 12 35 / rpe@ccbb.fr

ASSISTANTS MATERNELS à Saint-Hilaire, Gipcy, Saint-Aubin-le-Monial, Buxières-les-Mines et Rocles. Maison d'assistants maternels « MAM Arcs-en-ciel » à Rocles (renseignements auprès du Relais Petite Enfance). Crèche Coucou Bébé (Bourbon l'Archambault)

MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE SERVICE ITINÉRANT
Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.
Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques.
07 64 35 62 36 / s.navetat@ccbb.fr

Ecole élémentaire de Saint-Hilaire - ***04 70 66 51 46***
Cantine sur place
Accueil périscolaire
Accueil de loisirs :
Centre social Adéquat (Bourbon l'Archambault) - ***04 70 67 12 63***
Centre social 1,2,3 bocage (Le Montet) - ***09 83 68 34 77***

Collège Achille Allier à Bourbon l'Archambault (12 min) - ***04 70 67 03 01***
Lycées : Agglomération de Moulins (30 min)
Enseignements technique, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.

GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES EN ALLIER POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES SCOLARISÉS SUR LEUR SECTEUR, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE.

SANTÉ

Infirmiers : Saint-Hilaire, Gipcy, Buxières-les-Mines
Pharmacies : Buxières-les-Mines, Bourbon l'Archambault, Tronget
Médecins : Gipcy, Buxières-les-Mines, Tronget, Bourbon l'Archambault
Masseurs-kinésithérapeutes : Buxières-les-Mines, Noyant d'Allier, Bourbon l'Archambault, Tronget, Ygrande
Dentistes : Bourbon l'Archambault, Tronget
Urgences, hôpital et maternité : CH de Moulins-Yzeure

COMMERCES ET SERVICES

Saint-Hilaire : *Epicerie, bar-tabac, boulangerie-pâtisserie, bureau de Poste, garage, restaurant, traiteur, portage de repas à domicile 7jours/7, production maraîchère avec vente directe, blanchisserie, entretien d'espaces verts, entretien de bâtiments, menuiserie, plombier.*

Bourbon l'Archambault : *La cité thermale accueille l'ensemble des commerces et services de proximité complémentaires.*

ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le jeudi.
Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris.
Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes.
Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

DÉCHÈTERIE DE TRONGET
SICTOM SUD ALLIER
Rue du Silo, 03240 TRONGET
06 73 67 36 73

Pour accéder à la déchèterie, un enregistrement préalable est obligatoire.

Horaires d'ouverture d'été
(du 01/03 au 31/10)
Mardi, Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 14h-18h
Samedi : 8h-12h
Fermée le dimanche et le lundi

Horaires d'ouverture d'hiver
(du 01/11 au 29/02)
Mardi, Mercredi : 8h30-12h
Jeudi, Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 8h30-12h
Fermée le dimanche et le lundi

EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le SIVOM 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

SIVOM NORD ALLIER
7 lotissement Les plantes, 03210 SAINT-MENOUX
04 70 43 92 44 / sivom-nordallier@sivom-nordallier.fr

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h - 17h.
Urgence 24h/24 et 7j/7 au même numéro.

VOUS VOUS INSTALLEZ

CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur ***www.service-public.fr.*** Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :
Assurance : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;
Carte grise : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Elodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.
07 64 35 62 34 / e.prevault@ccbb.fr

BOCAGE BOURBONNAIS ACCUEIL ET SERVICES AU PUBLIC — L'EUROPE S'ENGAGE en AUVERGNE – RhôneAlpes avec le FEADER — UNION EUROPÉENNE

Ce poste est cofinancé par l'Union Européenne. L'Union Européenne s'engage dans le Massif Central avec le Fond Européen de Développement Régional.

France Services
Proche de vous au quotidien

MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent dans les mairies du secteur. Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives : demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation Pôle Emploi, accès en visio aux services CPAM et CARSAT... Service gratuit, sur rendez-vous au ***07 61 29 66 97***.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Lundi au vendredi, 8h30 – 12h et 13h30 – 17h.
04 70 67 11 89 / contact@ccbb.fr

À la découverte du territoire

Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais :
1, place de l'Hôtel de Ville – 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
04 70 67 09 79 / otbourbon@free.fr

Téléchargez l'application
Bocage Bourbonnais Tourisme

DISPONIBLE SUR Google Play — Télécharger dans l'App Store

www.ccbb.fr

UNION EUROPÉENNE — L'EUROPE S'ENGAGE en AUVERGNE – RhôneAlpes avec le FEADER — LEADER — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — territoire BOURBON GROUPE D'ACTION LOCALE

Cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec LEADER.